



PROTEGE

Diagnostic initial

Action 6A.1.4 : Planification et mise en œuvre d'une gestion participative des ressources côtières.

Baptiste Jaugeon, animateur pêche et aquaculture PROTEGE, Direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche.
Novembre 2020

Photo de couverture : Coraux à Alofi. Crédit photo : Bastien Preuss

SOMMAIRE

Introduction	1
1. Contexte	1
2. Objectifs	2
3. Déroulé du projet à Wallis & Futuna	3
4. Méthode	4
Le diagnostic initial	5
1. Une complexe singularité	5
Un isolement géographique	5
Une économie extrêmement dépendante.....	6
Le statut de Wallis et Futuna	6
2. L'état de la ressource	7
Les ressources récifo lagonaires	7
Ressources récifales profondes	12
Perceptions de l'état de la ressource par les différents acteurs.....	12
3. Les pratiques de pêche et leur évolution	14
Évolution du nombre de pêcheurs (ceux qui pêchent au moins une fois par semaine) :	14
Évolution du nombre de bateaux	15
Production	15
Les pêcheurs professionnels.....	15
Les pratiques actuelles.....	16
Les pratiques traditionnelles.....	19
Destination de la pêche.....	21
Dépendance à la ressource	21
Croyances	22
Le foncier marin.....	22
4. Les problèmes autre que la pêche impactant les écosystèmes côtiers.....	22
5. Mesures actuelles et traditionnelles	24
Réglementation de la pêche et police.....	24
Connaissance de la réglementation	24
Respect, acceptation et application de la réglementation	24
Vers une gestion durable des ressources côtières.....	26
1. Le bilan des expériences passées.....	26
2. L'analyse stratégique.....	27
La matrice AFOM	27
L'arbre à problème	29
L'arbre à objectif	30
Les pistes pour une stratégie d'intervention	31
Bibliographie	32

Introduction

1. Contexte

La pêche côtière occupe une place essentielle dans le quotidien des habitants de Wallis et Futuna qui la pratiquent à des fins de subsistance (pêche vivrière), économiques (commercialisation, pêche professionnelle) et de loisir (pêche récréative). Au même titre que l'agriculture, la pêche participe au maintien de l'équilibre socio-économique des deux îles et la dépendance de ce territoire vis-à-vis des ressources marines côtières amène à considérer sa gestion comme un enjeu majeur.

Pour autant, très peu de mesures de gestion encadrent les usages du milieu marin et certaines pratiques non-durables pourraient, à terme, compromettre la pérennité des ressources marines de l'archipel, les équilibres et la résilience des écosystèmes.

En 2007 l'Initiative Corail pour le Pacifique (programme CRISP) avait permis de dessiner les contours d'un Plan de Gestion de l'espace Marin (PGEM) à Wallis-et-Futuna (Egretaud et al., 2007a, 2007b; Verducci & Juncker, 2007). Par la suite quelques actions ponctuelles de gestion intégrée de la zone côtière ont été menées dans le cadre du programme INTEGRE (10ème FED)(INTEGRE, 2018; Moncelon, 2017a, 2017b). Cependant ces actions n'ont pas permis d'instaurer un cadre pérenne pour la gestion durable des ressources côtières.

À l'image de ce qui a prouvé son efficacité dans d'autres sites de la région, le territoire de Wallis-et-Futuna souhaite engager un processus qui associerait l'ensemble des acteurs dans la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion des ressources marine.

Contrairement à la situation des pays voisins engagés dans une gestion participative des ressources marines qui associe usagers et autorités et dont la dynamique repose sur une inquiétude avérée des parties prenantes quant à l'état des ressources marines qu'ils exploitent, la population de Wallis et Futuna ne semble pas formuler de manière prioritaire de telles inquiétudes.

Cet élément de contexte majeur rend l'implication des parties prenantes dans la mise en place et le suivi de mesures de gestion pour le moins difficile.



Sanele Kafikaila, pêcheur professionnel de Futuna. Crédit photo : Bastien Preuss

2. Objectifs

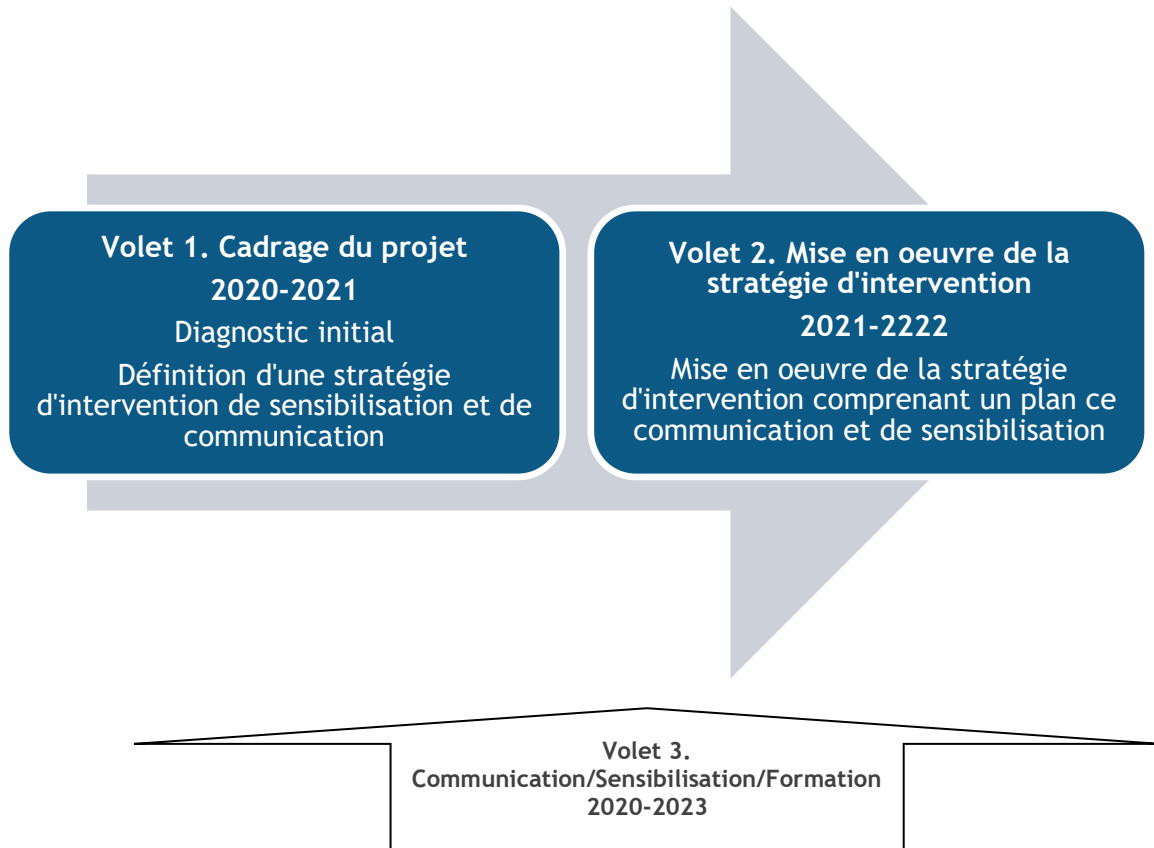
L'action identifiée dans le cadre du projet PROTEGE doit s'inscrire dans un objectif de gestion durable des ressources marines au travers la mise en place d'une gestion participative.

L'action doit dans un premier temps permettre aux parties prenantes d'identifier les problématiques et de faire émerger un besoin commun pour ensuite développer une stratégie d'intervention avec comme partie intégrante un cadre de communication et de sensibilisation sur le sujet.



Illustration de l'entraide lors des actions de sensibilisation à Wallis. Crédit photo : Angèle Armando

3. Déroulé du projet à Wallis & Futuna



4. Méthode

Ce premier rapport présente les résultats du diagnostic initial.

Le diagnostic s'est déroulé d'octobre 2019 à décembre 2020. Dans ce cadre, la direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche a sollicité l'assistance de Valérie Aubert (Trajectoires) et Caroline Vieux (Hope !) pour consolider le diagnostic et coconstruire une stratégie d'intervention comprenant un plan de communication et de sensibilisation pour la mise en place d'une gestion participative et durable des ressources récifo-lagonaires.

Le diagnostic a été réalisé de façon participative en plusieurs étapes. Il a permis d'associer l'ensemble des acteurs clés à la réflexion de sorte qu'il soit partagé.

Différentes modalités de recueil de données ont été utilisées à Wallis et à Futuna comme l'analyse des données issues des études antérieures, des entretiens menés par le service de la pêche auprès des pêcheurs et des commerçants, des diagnostics village, la conduite d'entretiens qualitatifs auprès des acteurs décisionnaires (Coutumiers, Assemblée Territoriale, Administration supérieure), l'animation de focus group par type d'acteurs et d'un questionnaire en ligne destinée aux lycéens en classe de terminale.

Les acteurs consultés :

- Pêcheurs professionnels et non professionnels hommes et femmes à Wallis et Futuna
- Les Coutumiers de Wallis et de Futuna
- Les commerçants de Wallis et de Futuna
- Les associations environnementales de Wallis et Futuna
- Le président de l'Assemblée Territoriale
- Le président de la commission du secteur primaire
- Les services de l'administration (Service territorial de l'environnement, Service de la pêche, Service territorial de la statistique...)
- La Chambre de commerce, d'industrie, des métiers et d'agriculture de Wallis et Futuna
- La gendarmerie
- Les élèves de terminale de Wallis

L'ensemble des références documentaire a été bancarisé sur le logiciel Zotero.

En parallèle du diagnostic, le service de la pêche a mené des actions de communication. A commencer par l'édition et la diffusion de l'horaire des marées et la création d'un événement récurrent « les vendredis de la pêche durable ».



Cérémonie du Kava lors des diagnostics village. Crédit photo : DSA.

Le diagnostic initial

Les champs couverts par ce diagnostic sont les suivants :

- L'état de la ressource
- Les pratiques de pêche et leur évolution
- Les problèmes autres que la pêche
- La place de la pêche dans la vie sociale
- Les mesures de gestion

1. Une complexe singularité

Il est judicieux, d'entrée de jeu, d'extraire quelques éléments de contexte qui caractérisent la situation de Wallis et Futuna afin de permettre la compréhension des enjeux actuels et la difficulté de proposer des « voies nouvelles » au regard des enjeux de gestion durable des ressources côtières.



Les îles de Futuna et Alofi à gauche et de Wallis à droite

Un isolement géographique

- Les îles de Wallis et Futuna sont littéralement deux « têtes d'épingle » isolées dans le Pacifique sud à égale distance des îles Fidji et Samoa :
 - L'île de Wallis, d'une superficie de 77,9 km² est la plus grande. Il s'agit d'une terre basse, dont le point le plus élevé, le Mont Lulu, culmine à 151 m d'altitude. Elle est bordée d'un lagon et d'une barrière de corail comportant quatre passes (Attali & Berthault, 2019)
 - À 230 km au sud-ouest de Wallis, Futuna et Alofi, dénommées également îles Horn, sont deux îles, montagneuses aux côtes très découpées, et difficiles d'accès par la mer. Les points culminants sont le Mont Puke pour Futuna (524 mètres) et le mont Kolofau pour Alofi (417 mètres). Futuna (46,3 km²) est une île sans lagon, avec un relief accidenté. L'îlot voisin, Alofi (17,8 km²), inhabité, est séparé de Futuna par un détroit large de 1,8 km (Attali & Berthault, 2019).
- Les deux îles bénéficient d'un climat tropical humide et se situent dans la zone de naissance des cyclones.
- En raison de la proximité de la zone de fracture nord fidjienne et de l'existence d'une faille passant par Futuna et Alofi, l'activité sismique y est régulière.

- À Futuna, il existe un réseau hydrographique bien marqué, tandis que Wallis compte seulement quelques petites rivières temporaires ainsi que des lacs de cratère.

Une économie extrêmement dépendante

- Le nombre d'habitants de Wallis-et-Futuna s'élevait à **11 558** au 23 juillet 2018. La population a baissé de 5,2 % entre 2013 et 2018. Cette évolution s'explique en partie par la forte émigration des jeunes âgés de 20 à 35 ans.
 - Le territoire est fortement dépendant envers l'extérieur pour l'énergie et les productions alimentaires.
 - Les exportations sont quasi nulles.
 - L'agriculture et la pêche demeurent des activités « vivrières ».
- Le foncier est pour l'essentiel sur domaine coutumier.
- Il n'y a pas de cadastre ni de codification des droits fonciers coutumiers.
 - La **population active** a été estimée à **4 182** personnes lors du dernier recensement, le 23 juillet 2018. À cette date, près de 47 % de la population en âge de travailler s'est déclarée active.
 - Le secteur public reste prépondérant, représentant 60,5 % de l'emploi total.
 - Les échanges et les communications avec les îles voisines Samoa, Fiji, Tuvalu, Tokelau et Tonga sont très limités.

Le statut de Wallis et Futuna

- L'archipel est placé sous protectorat français depuis 1888 et forment un territoire d'outre-mer depuis 1961.
- La France reconnaît l'existence d'un roi à Wallis et de deux rois à Futuna pour les royaumes d'Alo et de Sigave.
- Le système coutumier de Wallis est en crise depuis 2005, deux chefferies se partagent un même territoire. Du fait du caractère hybride de la gouvernance de l'île, tout le système se voit fragilisé. Il est à noter que le système coutumier a toujours connu des périodes d'instabilités et il semblerait que cette situation est assez commune en Océanie (Blanchet, 2001).

Dès lors, on comprend que le contexte socio-économique de Wallis et Futuna est bien différent des autres pays et territoires de la région et que la réplique des modèles régionaux en termes de gestion des pêches est d'autant plus ardue.

2. L'état de la ressource

Les ressources de proximité n'ont pas fait l'objet d'évaluations depuis 2005 (I. Kronen et al., 2006), à l'exception des invertébrés commerciaux comme les holothuries (Bertram et al., 2015; Chauvet et al., 2011; C. Chauvet & Lemouellic, 2005), les langoustes et cigales de mer (Bosserele et al., 2017), les crabe de cocotier (Bosserele et al., 2018) et les trocas (Bosserele & Liufau, 2017; C. Chauvet et al., 2006; Chauvet et al., 2004).

Les ressources récifo lagonaires

Lorsque l'on considère les ressources récifo-lagonaires à Wallis et Futuna, Il est important de garder à l'esprit que, mise à part les quelques haut-fond de la zone, Wallis et Futuna fonctionnerait probablement en autocrutement (Juncker, 2005). Ce relatif isolement affaiblit les possibilités d'échange larvaires et donc de recolonisation en cas de surpêche et de mauvaises pratiques écologiques (Blanchet, 2001).

Invertébrés

- **Bénitier** : A Wallis, on constate une faible densité de bénitiers *Tridacna maxima*, et tout particulièrement dans les zones facilement accessibles, au point que leur éparpillement pourrait porter préjudice au succès de la fécondation et, à termes, à la viabilité de cette ressource (Kronen et al., 2006; Pollock, 1992; Jaugeon et Juncker Obs. pers. 2020). A Futuna, le bénitier *Tridacna maxima* n'est pas gravement touché par la pêche bien que les estimations de densité moyenne soient faibles dans plusieurs endroits, et que la répartition des fréquences de taille montre que l'espèce est exploitée (I. Kronen et al., 2006).
- **Holothuries** : Les holothuries ont été exploitées dès les premières « intrusions » occidentales en 1830 (Poncet, 1967). Plus récemment, les holothuries ont été exploitées, par intermittence, de 1999 à 2013 à Wallis (Bertram et al., 2015). L'évaluation des stocks reflètent les faibles densités et l'hétérogénéité des stocks dans le lagon de Wallis. Les comparaisons des stocks entre 2005 et 2015 montrent l'impact de la pêche et de la dégradation des habitats sur l'état des stocks actuels (Bertram et al., 2015; Chauvet et al., 2011; C. Chauvet & Lemouellic, 2005; I. Kronen et al., 2006). Le territoire a mis en place un moratoire sur l'exploitation des holothuries depuis avril 2015 (CPS, 2015)

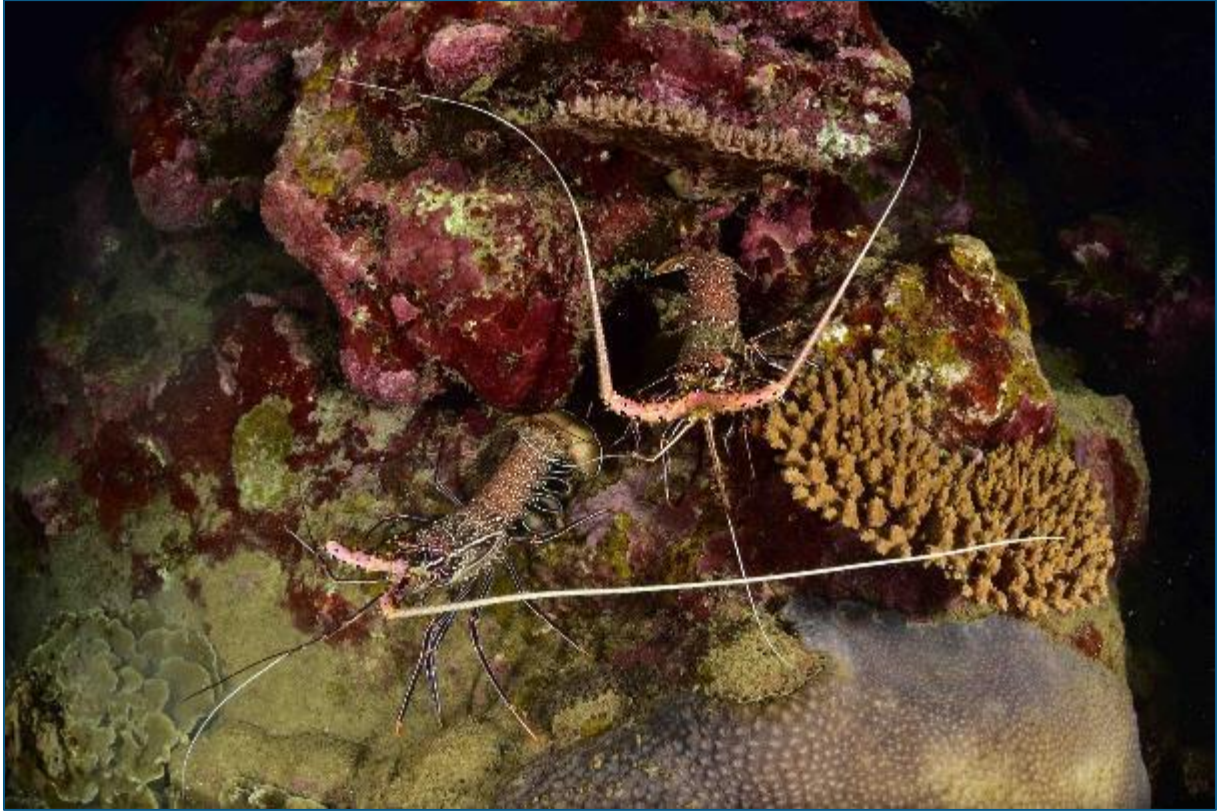


Holothuria scabra à Futuna. Crédit photo : Bastien Preuss.

- **Langoustes à Futuna** : les moyennes globales des Captures Par Unité d'Effort (CPUE) ainsi que des tailles relevées laissent supposer une exploitation soutenue. De faibles valeurs ont été relevées sur le platier alors que certaines stations de nage montrent des valeurs qui restent bien dans la norme régionale (Bosserele et al., 2017).
- **Trocas** : Le trocas est exploité à Wallis et Futuna depuis plus d'un siècle (O'reil, 1981) et il reste la seule ressource marine exportée. L'historique de l'exploitation de cette ressource révèle que les quantités exportées sont très variables dans le temps, avec des hausses ponctuelles, en particulier au début des années 2000 (jusqu'à 154 tonnes), qui ont de manière certaine affecté la ressource. L'exportation de coquilles de trocas est soumise à autorisation délivrée annuellement. En 2019 un exploitant de Wallis possédait une autorisation de 25 tonnes, il a pu exporter 12 tonnes. Les revenus générés par cette pêche sont très dépendants des quantités exportées et le cours du trocas oscille entre 280 et 400 CFP kg-1 de coquille vide.

A Wallis, la dernière évaluation des stocks remonte à 2017 (Bosserele & Liufau, 2017). Les densités sont inférieures à la densité de référence régionale (500 ind/ha) en dessous de laquelle il n'est pas recommandé d'exploiter (Bosserele & Liufau, 2017; C. Chauvet et al., 2006; Claude Chauvet et al., 2004; I. Kronen et al., 2006).

A Futuna, les récifs de l'île abritent une population de trocas modérément touchée par la pêche. Le stock de gros animaux (>11 cm de largeur à la base) représente 32,6 % de la population. Ce ratio est relativement normal comme proportion d'individus à maturité dans une population assez peu exploitée. Dans d'autres pêcheries de trocas où le stock n'a pas été exploité depuis longtemps, ou dans lequel une taille maximum de >11 cm a été imposée pour la vente, cette portion du stock représente jusqu'à 50 % de la population. (I. Kronen et al., 2006).



Langoustes à Futuna. Crédit photo : Bastien Preuss.

Poissons

- **Étude UNC** (Wantiez, 2000, 2001b, 2001a) :

En 1999, à Wallis les densités observées étaient relativement faibles et en 2000, 3 fois supérieures. Il est supposé qu'il puisse y avoir une forte variabilité avec notamment un fort recrutement de micro herbivores type poisson-chirurgiens en lien avec des conditions environnementales favorables.

Densité en 1999 = 2,53 poissons/m² ; en 2000 = 7,56 poissons/m²

Biomasse : 1999 = 42.97g/m² ; 2000 = 134.0 g/m²

En 1999 à Futuna, les densité (2.0 poissons/m²) et biomasse (89,1 g/m²) de poissons sur la pente externe comparable à ce qu'on trouve dans la région. Valeur nettement inférieure sur la zone littorale (le platier).

- **Procfish** (I. Kronen et al., 2006)

Vailala : ressources en bon état, habitat récifal plutôt riche et en bon état. Toutefois, les populations de Lutjanidae, de Kyphosidae et de Siganidae observés sous l'eau présentent des ratios de tailles* inférieurs à 50 pour cent, témoignant de l'impact de la pêche sélective, probablement au fusil au harpon. Une évaluation détaillée à l'échelle du récif a également mis en évidence une forte biodiversité ainsi qu'une abondance et une biomasse égales de poissons herbivores et carnivores.

À Vailala, la pêche a une vocation vivrière ; la plupart des prises proviennent des récifs intérieurs, mais les ressources de l'arrière-récif semblent reculer (baisse de la densité et de la biomasse, des tailles et du ratio des tailles, et prédominance des herbivores par rapport aux carnivores).

À Halalo, les ressources en poissons semblent en bon état. La nature du substrat ainsi que la densité, la biomasse et la biodiversité des poissons sont très inférieures à Vailala. Toutefois, on constate des différences marquées entre l'abondance des récifs externes et la pauvreté du lagon et des récifs côtiers protégés. Les tailles des poissons et les ratios de tailles sont particulièrement faibles sur les récifs intermédiaires. L'incidence de la pêche sur la taille moyenne des poissons est principalement due aux techniques de pêche employées (filet maillant et fusil à harpon) plutôt qu'à la fréquence des prises.

Futuna : Ressources pauvres en raison du peu d'habitats récifaux. Les espèces généralement signalées dans les premiers 10 mètres de fond n'ont pas été observées durant les comptages visuels en plongée bien qu'elles soient pêchées à la palangrotte. Leur présence à des profondeurs supérieures à la normale pourrait signaler un début d'impact sur certaines familles de poissons carnivores tels que les Lethrinidae (becs de cane...). La pente externe ne semble pas impactée par l'activité humaine contrairement au platier.

*Le ratio de taille, à savoir le ratio entre la taille moyenne observée d'une espèce et la taille maximale que cette espèce adulte devrait normalement atteindre est fréquemment employé comme indicateur de la pression de pêche.

L'habitat

Les résultats du programme de suivi des récifs mis en place par le Criobe de 1999 à 2005 montrent une relative stabilité des récifs sans changements importants. On note des valeurs plus importantes de recouvrement corallien à Wallis, où les pentes externes sont isolées des terres habitées par un lagon de 1 km ou plus de largeur, qu'à Futuna et Alofi. Les valeurs de recouvrement relativement plus faibles observées à Futuna et Alofi sont probablement dues à l'absence de lagon sur ces îles où, de ce fait, les contacts avec les perturbations d'origine humaine sont plus directs et plus fréquents. Plusieurs stress d'origine anthropique tels que rejets d'eaux usées, érosion terrestre, pêche au poison ou à la dynamite ont été identifiés sur les îles prospectées (Y. Chancerelle, 1999, 2002; Yannick Chancerelle, 2005, 2008; Juncker & Vanai, 2002; Richard et al., 1982).



Coraux à Alofi. Crédit photo : Bastien Preuss.

Ciguatera

Jusqu'à très récemment les poissons du lagon de Wallis ainsi que des récifs de Futuna-Alofi étaient exempts de risque ciguatoxique. L'absence de ciguatera permet la consommation de toutes les espèces, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des pays de la région. Depuis quelques années, il semblerait qu'il y ait de plus en plus de cas de ciguatera recensés à Futuna (20 cas depuis le début de l'année). Le problème semble, pour le moment, se concentrer sur la côte ouest du royaume de Sigave.

Ressources récifales profondes

Au début des années 80, la CPS lance un programme de pêche profonde qui fait appel à de nouvelles techniques (Fourmanoir, 1980 ; Fusimalohi & Grandperrin, 1980). La pêche profonde vise principalement les Lutjanidés (vivaneaux) dont les ressources ont été estimées en 1992 à 102,2 tonnes permettant de prélever entre 10 et 30 tonnes/an (Dalzell & Preston, 1992).

Perceptions de l'état de la ressource par les différents acteurs

(Hinds, 1969) : les pêcheurs sous-marins déclarent que dans les dernières 5 à 8 années, le nombre de grand « rock cods », poisson perroquets et Napoléons a considérablement diminué. Ils admettent facilement que cela est dû au nombre grandissant de fusil sous-marin vendus ainsi qu'à la mauvaise pratique de la chasse sous-marine de nuit réalisée à l'aide de lampes électriques étanches. Ces torches éblouissent les poissons en faisant ainsi des proies faciles pour les pêcheurs. Cette pratique devrait être stoppée et le nombre de fusil limité et pouvant faire l'objet d'une licence annuelle.

(Eschapasse et al., 2001) : Le récif est trop exploité pour 48% de la population. Les conséquences visibles qui s'ensuivent sont l'érosion des côtes, la mort du corail, le recul des plages et la baisse de poissons dans le lagon.

(Egretaud et al., 2007a; Verducci & Juncker, 2007) De l'avis général, la ressource semble diminuer et les prises sont moins faciles. Mais les avis sont partagés. Certes, la diminution de la ressource est souvent évoquée mais les sites de pêche restent les mêmes. De même, les pêcheurs n'évoquent pas la nécessité d'augmenter le temps de pêche pour maintenir les captures. Le temps de pêche et la distance d'accès aux sites ne sont pas considérés comme plus important ou ayant changé.



« Sans la pêche, il n'y a pas moyen de vivre » pêcheur de Futuna. Crédit photo : Baptiste Jaugeon.

2020

Wallis : Certains pêcheurs professionnels expriment une perception claire de diminution des ressources dans le lagon et pointent du doigt la mise en œuvre de pratiques destructives et notamment la chasse sous-marine de nuit ou les filets laissés en place trop longtemps ou sur de trop grands linéaires. Cette diminution des ressources se traduit par la nécessité de plonger plus profondément (au-delà des 20 mètres) et de passer plus de temps en mer.

Pour d'autres pêcheurs, la perception est totalement opposée, toujours une quantité de poissons à même de satisfaire les besoins de l'activité et une remise en cause du caractère destructeur de la chasse de nuit.

D'après les enquêtes réalisées par le service de la pêche, il semblerait qu'il y ait eu une évolution de la perception des ressources entre 2018 et 2020, la grande majorité des pêcheurs non-pro ne voyaient pas de diminution en 2018 alors qu'en 2020, la perception était inverse.

Les pêcheuses consultées à Wallis perçoivent une diminution de la ressource en poissons à l'intérieur du lagon et les palourdes moins accessibles (plus loin). Les raisons invoquées incluent la chasse sous-marine de nuit, le recul des plages ou les déchets.

Futuna : D'après les entretiens individuels réalisés par le service de la pêche, pour la majorité des pêcheurs de Futuna, il n'y a pas eu de changements significatifs de leur vivant en ce qui concerne les populations de poissons. Il y a peut-être moins de gros individus mais il y a toujours assez de poisson (Jaugeon 2020). Les pêcheurs interrogés lors de ces mêmes entretiens témoignent d'une diminution des stocks de bénitiers. Il y a moins de gros bénitiers et il faut aller plus profond pour les trouver (Jaugeon, 2020).

Les pêcheuses de Futuna ne perçoivent pas de problème de diminution à priori mais après des questions spécifiques, elles dressent une liste de tout ce qui a disparu ou quasiment (Alili, trocas, bénitiers, poulpes, holothuries, moules) sans pour autant que cela les perturbe. Il semblerait que l'activité de pêche à pied à Futuna aurait régressé du fait de la diminution des ressources (Blanchet, 2001).

La perception de l'état des ressources est donc très variable selon les acteurs. En creusant, il semble y avoir consensus sur le fait que les poissons sont plus petits et plus profonds s'accompagnant d'un certain fatalisme par rapport à la diminution de certaines espèces qui n'incite pas à réagir.

Note : l'enquête Budget des Ménages 2020 devrait pouvoir compléter ce diagnostic au travers des questions P 926/928 : Pensez-vous qu'il y a plus, moins ou autant de poissons/fruits de mer qu'il y a 10 ans ?

P927/929 : Quelle pourrait être la raison principale pour laquelle il y a moins de poissons/fruits de mer de nos jours ?

3. Les pratiques de pêche et leur évolution

De manière générale la pêche récifo-lagonaire à Wallis et Futuna est très peu mécanisée, multi-espèce et multi-métier. La plupart des embarcations sont de petite taille (entre 4 et 6 mètres) avec des motorisations de 40 cv. Très peu de pêcheurs détiennent un GPS ou un sondeur et le matériel de sécurité est bien souvent absent. La pêche est principalement destinée à la consommation familiale et aux échanges coutumiers avec des ventes limitées destinée à couvrir certaines dépenses. Une partie des pêcheurs tente de générer un véritable revenu de leur activité mais ils n'ont en général aucune notion de gestion (en particulier d'amortissement), le matériel est souvent mal entretenu et les sorties sont irrégulière et en général liées à des besoins financiers immédiats. Seulement un nombre restreint de pêcheurs peut être considéré comme véritablement « professionnel ».

Évolution du nombre de pêcheurs (ceux qui pêchent au moins une fois par semaine) :

Il est difficile de connaître l'évolution du nombre global de pêcheurs, le recensement général agricole réalisé en 2001 ne recensait que les pêcheurs qui avaient un bateau.

	Wallis	Futuna
Nombre d'exploitation déclarant avoir une activité de pêche	395	263
% des exploitations qui pratiquent la pêche	29%	40%
1 pêcheur/exploitation	65%	68%
2 pêcheur/exploitation	23%	25%
% d'exploitation qui pêche au filet	50%	49%
Fréquence principale de pêche au filet 1 à 2 fois par semaine		
% d'exploitation qui pratique la chasse sous-marine	55%	27%
Fréquence principale de pêche sous-marine 1 à 2 fois par semaine		
% d'exploitation qui pratique la chasse sous-marine de nuit	42%	53%
Autre pêche	Palangrotte 38%	Ramassage Coquillages Crustacés Trainee ±20%
Zone de pêches privilégiées	Lagon, récif	Large, récif

Source RGA 2014.

Évolution du nombre de bateaux

Le nombre de bateaux à grandement baissé entre 2001 et 2014 en raison de la fermeture de l'atelier de construction naval. En 13 ans, leur nombre a chuté ; passant de 310 en 2001 à 181 en 2014 soit un déclin de 42 %. Cette diminution est encore plus spectaculaire pour les bateaux en bois, on en dénombrait 206 en 2001 et seulement 38 en 2014. En 2014, les bateaux sont surtout construits en aluminium ou en fibre (Sourd & Mailagi, 2015).



La mise à l'eau de Pouvalu, Vele, Futuna. Crédit photo : Baptiste Jaugeon.

Production

En 2001, la production totale était estimée entre 540 et 720 tonnes (Blanchet, 2001). Par la suite d'autres auteurs estimeront la production 961 tonnes à en 2005-2006 (R. Gillett, 2009) puis 825 tonnes en 2014 (Gillett, 2016).

Les pêcheurs professionnels

Le statut du pêcheur professionnel existe depuis 2005 (RF, 2005). Il permet notamment de commercialiser le produit de sa pêche et de prétendre à l'aide aux carburant et aux aides à l'équipement.

Un suivi régulier des captures est réalisé par le Service de la pêche depuis 2006 par le biais des fiches de pêche que chaque pêcheur professionnel remet mensuellement comme condition au versement de l'aide au carburant.

Tableau 1 : production et effort de pêche d'après les fiches de pêche des pêcheurs licenciés entre 2017 et 2019.

	Wallis			Futuna		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Nombre de pêcheurs licenciés	15	14	18	4	9	13
Nombre de sorties	595	608	551	202	592	662
Production totale (Tonnes)	22	21	23	9	25	27
Production vendue (kg)	19	20	21	7	21	24
Valeur (M.CFP)	17,8	18,7	19,1	6,4	23	25,8
Moyenne de sorties/navire	37	47	42	67	59	55

Les pratiques actuelles

La plupart des pêcheurs sont pluriactifs, Ils sont agriculteurs, artisans, éleveurs et pêcheurs. A Futuna, certains pêcheurs tirent également des revenus substantiels de la culture du tabac.

La pêche est avant tout vivrière et la vente répond souvent à un besoin ponctuel (fête, besoin de liquidités...). Outre la saison, la météo, les marées et la lune, les activités de pêche sont rythmées par le calendrier de la communauté (religieux, coutume, retour des lycéens...).



L'agriculture vivrière à Wallis et Futuna. Crédit photo : DSA.

Les femmes et la pêche à Wallis et Futuna

D'après les données tirées des enquêtes comparatives réalisées dans quatre grandes communautés de Wallis et Futuna (I. Kronen et al., 2006), les femmes et les hommes de Futuna participent pratiquement sur un pied d'égalité à la pêche de poisson (Figure 1), tandis qu'à Wallis, où deux grandes communautés de pêcheurs ont été sondées, les femmes sont très en retrait par rapport à leurs homologues masculins.

Si l'on compare les captures moyennes par sortie de pêche réalisées par les femmes et par les hommes, on constate que l'écart entre captures est beaucoup plus faible à Futuna qu'à Wallis (Figure 2). Cela peut s'expliquer par le fait qu'à Futuna, les poissons de récif ne sont généralement pas capturés pour la vente. Futuna a gardé un mode de vie très traditionnel où le poisson est encore largement considéré comme un bien non monétaire. En outre, du fait de la géomorphologie de l'île, les pêcheurs qui ne possèdent pas de bateau doivent se contenter de pêcher au lancer ou au filet, à marée basse, depuis les platiers intertidaux dans les eaux de la pente externe du récif.

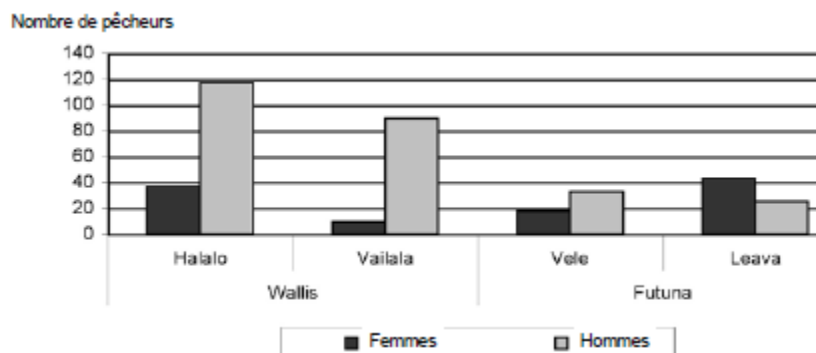


Figure 1 Nombre de pêcheurs de poisson par sexe et par communauté à Wallis et Futuna



Figure 2 Captures annuelles moyennes de poisson par habitat exploité, sexe et communauté (Wallis et Futuna).

Techniques

La chasse sous-marine de nuit :

A Wallis comme à Futuna, la plupart des pêcheurs chassent de nuit car il est plus facile de capturer les poissons endormis, mais ils déclarent tous préférer chasser de jour car il y a plus de diversité dans les espèces pêchées. Une bonne chasse de nuit peut permettre de ramener plus de 50 kg de poisson par personne. Il s'agit souvent de poissons chirurgiens et de poissons perroquets.

La pêche des langoustes et des crabes de cocotiers :

Les langoustes et cigales sont pêchées de nuit à la main ou au fusil-harpon, sur le platier ou le récif. Les langoustes sont exclusivement capturées par les hommes tandis que les cigales sont collectées à la fois par les hommes et les femmes (Bosselle et al., 2017)

La pêche à la dynamite :

Ce seraient les américains qui auraient introduit la pêche à la dynamite pendant la guerre du Pacifique, par la suite cette pratique a perduré jusqu' il y encore très récemment.

La pêche au filet :

Plusieurs stratégies de pêche sont employées avec les filets : Le rabattage du poisson, la pose de filet dans des « couloirs » et la fermeture de baies.

La pêche à la palangrotte :

Elle est la plus productive les soir de nouvelle lune au niveau des passes.

La pêche à pied

La pêche à pied est principalement pratiquée par les femmes, pour le ramassage des coquillages.



Pose de filet à Futuna. Crédit photo : Baptiste Jaugeon.

Zones de pêche

Selon les données du service de la pêche, à Wallis, les zones les plus pêchées par les professionnels sont à l'extérieur du lagon, au Nord et à l'Ouest mais les rendements sont meilleurs au Sud et à l'Est (zones plus préservées de l'effort de pêche).



Cartographie des zones de pêche (Egretaud et al., 2007a, 2007b).

Prises

Chez les professionnels de Wallis ce sont les poissons chirurgiens et nasons qui sont principalement pêchés alors que ce sont les thonidés à Futuna.

Chez les pêcheurs de subsistance, les prises ne sont pas spécifiques et concernent l'ensemble des espèces y compris les holothuries. Les wallisiens et les Futuniens mangent tous les poissons et invertébrés.

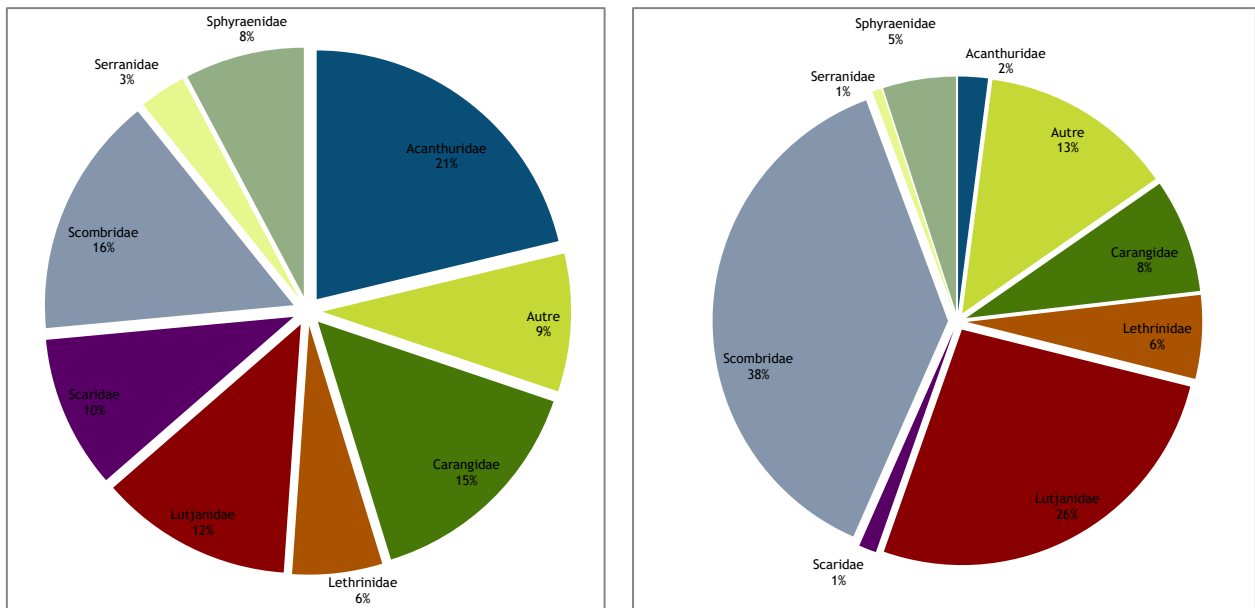


Figure 3 Familles d'espèces le plus souvent pêchées à Wallis (gauche) et à Futuna (droite) par la flottille de pêche bénéficiant de l'aide au carburant.

Il faut donner la source de ces informations : données déclarées par les pêcheurs, issues des carnets de pêches ?

Les pratiques traditionnelles

Wallis

Extrait de (MALAU et al., 1999) :

Autrefois, la pêche dite *taukanahe* pouvait réunir plusieurs villages du district de Hiltifo, et s'effectuait au moyen d'un filet long parfois de deux kilomètres, chaque maisonnée en confectionnant une portion à partir de ficelle en liber de *Jau* (*Hibiscus tiliaceus*) ou de *kea*, une variété d'arbre à pain (*Artocarpus altilis*). Les *tautai* repéraient à l'avance un grand banc de mullets. Tôt le matin, avec le filet transporté par plusieurs pirogues, commençait l'encerclement du banc, sous la direction des *tautai*. Finalement, les extrémités du filet se rejoignaient, emprisonnant les mullets ; une telle pêche pouvait être très fructueuse, permettant même parfois une distribution dans toute l'île, des parts étant réservées au Lavelua et à la chefferie du district.

Le *faga*, organisé par les femmes, consistait à installer sur le platier, à un endroit où l'on avait observé que les poissons suivaient la marée descendante, un barrage en palmes de cocotier. Étaient ménagées des issues où se postaient des femmes armées de *kenu* (épuisettes).

Les Wallisiens. Savaient tirer parti du comportement particulier de certains poissons. Ainsi, en période d'alizé, par temps de vent soutenu, accompagné d'averses, le *nefu* (petit poisson de la famille des Engraulidés) envahissait la baie de Gahi, et *ikahake* (poissons de toute espèce réunis, dit-on, pour frayer) montait sur le récif-barrière. Ils étaient capturés, et le *nefu* l'est encore, précautionneusement, sans être harponnés ni assommés, et on évitait l'intervention de personnes malades ou blessées. *Mahe fotu' aika*, un ministre coutumier, avait pour charge d'accompagner les pêcheurs de *ikahake*.

Existaient aussi à 'Uvea des techniques de pêche n'impliquant pas forcément de nombreux participants, tel le harponnage au *vela* (foène) ou l'empoisonnement des poissons avec l'amande du *futu* (*Barringtonia asiatica*), la racine du *kavasasa* (*Derris trifoliata*) ou l'écorce du *kavahuhu* (*Tephrosia purpurea*).

Futuna

La pêche du Atule (M. Kronen, 2008)

Le sélar coulisou (Selar crumenophthalmus), atule en langue locale, est une ressource traditionnelle spéciale pêchée exclusivement par les femmes à Futuna. Bien que les femmes aient signalé des variations au niveau de la saisonnalité et de l'abondance d'atule le long des bordures littorales habituellement exploitées, elles perpétuent la tradition en pêchant ce poisson entre janvier et juillet de chaque année. Pendant la haute saison, en règle générale, au moins deux à trois femmes, voire souvent l'ensemble des femmes (20-30) d'une communauté, pêchent l'atule trois à quatre fois par semaine. Elles déploient un filet maillant de 200 mètres de long (ou 2 filets de 200 mètres) dans des eaux peu profondes (Fig 13) et utilisent une pirogue traditionnelle en bois pour transporter le filet et les captures. Chaque sortie de pêche dure à peu près deux heures et les captures ne sont pas mises sous glace. Elles capturent en moyenne 50 à 100 atule d'une longueur à la fourche de 24-32 cm. Il nous a été indiqué que, par le passé, les captures étaient bien plus importantes et atteignaient en moyenne 500 à 1000 atule pour une même longueur à la fourche. La tradition interdit la vente des prises d'atule ; les captures sont distribuées entre les pêcheuses et les autres membres de la communauté.

Les pratiques traditionnelles des femmes sur le platier à Futuna

La pêche individuelle ou en petits groupes se pratique à l'épuisette (kukuti) dans les mares surchauffées par le soleil de midi (velavela). Le ramassage de coquillages (huîtres, trocas, bénitiers) se fait au hasard d'une promenade. On ramassait autrefois des algues. En certains endroits, les femmes construisent des murets de pierre parallèles au rivage forment des pièges (jota) qui se remplissent au flux. Elles placent leurs épuisettes le long du couloir de sortie lors du reflux et remplissent leurs paniers de petits poissons souvent dégustés sur place. Ailleurs, les cailloux sont regroupés en tas au-dessus d'une mare où l'on pose le panier et les poissons viennent s'y réfugier quand la marée descend. A marée basse, les femmes soulèvent les pierres pour récupérer le panier et les poissons. Le long du tombant on capture de plus grosses prises en déployant un grand filet ou en lançant l'épervier. Enfin, une ou deux fois l'an, un groupe organise une pêche au poison (aukavaga). La veille, les femmes râpent les fruits du futu. À marée basse, elles dressent des murs avec des feuilles de bananiers et des cailloux puis répandent le poison dans la mare, endormant ou tuant les poissons qu'il suffit alors de ramasser (MALAU et al., 1999).

Impact des pratiques traditionnelles sur le platier à Futuna

- Futuna (Galzin, 1985) : Pratiques traditionnelles fugu et la construction de piège en cailloux sur le platier. Parmi les espèces pêchées, 58 % étaient au stade juvénile (chirurgiens, mérours, empereurs). « A marée basse, le récif est un rendez-vous autant pour les hommes que les animaux de l'île. Les habitants collectent tout ce qui est comestible pendant que les cochons fouillent et retournent chaque pierre, causant la destruction toute la faune et la flore sciaphile ». Ces deux méthodes ne causent pas seulement la disparition des populations de poissons sédentaires du platier mais contribuent également à la diminution des stocks de poissons de la pente externe puisque la plupart des juvéniles de ces poissons de la pente externe trouvent abris sur le platier lors de leur phase juvénile pendant laquelle ils sont pêchés de manière non sélective.

Avec la combinaison de ces méthodes traditionnelles non-sélectives et l'introduction de nouvelles méthodes, on peut observer une augmentation considérable de l'exploitation non sélective des poissons du platier de Futuna (Galzin, 1985).

Pour les Wallisiens et Futuniens le platier est un espace intégré à la vie traditionnelle. Il permet de compléter la ration alimentaire par des pêches ou des cueillettes variées et judicieuses et, pendant longtemps, il était le domaine de divagation des cochons pêcheurs ... Ce sont généralement les femmes et les enfants qui accaparent le platier afin d'en retirer la ration quotidienne de protéines (Malau, 1999).



Pêche à la sagaie sur le platier de Liku. Crédit photo : Angèle Armando.

Destination de la pêche

En 2005-2006, La pêche de subsistance représentait une production annuelle de 840 t contre 121 t pour la pêche professionnelle (R. D. Gillett & Pacific Community, 2016).

En 2005-2006 86% du poisson pêché à Wallis et Futuna était autoconsommé (Bell et al., 2009).

Dans les années 1990 la consommation en poisson par habitant était estimée à 66,9 kg/an (Gillett and Preston 1997), en 2005 et 2006, la moyenne était estimée à 74,6 kg/hab/an dont 98 % était du poisson frais (Bell et al., 2009).

En 2019, 78 tonnes de produits de la mer ont été importés dont 39 tonnes de conserves.

La commercialisation suit un circuit de vente plus ou moins long :

- Achat direct à l'arrivée du bateau par les membres de la famille ou les personnes résidant à proximité
- Des tournées de vente à des particulier ou des magasins

Le magasin minimag de Mua est un des magasins où les pêcheurs sont assurés de vendre leur production pour un prix moyen de 1000 F CFP par kg.

Le territoire a pu compter 3 poissonneries opérant en même temps, certaines proposaient des plats préparés, filets et darnes comme la poissonnerie Halamaitai à Falaleu

Futuna : la pêche est essentiellement destinée à l'autoconsommation et fait l'objet de don et de troc mais est remplacé progressivement par la vente. Contrairement au passé, les produits de la pêche ne sont plus aussi prisés qu'avant pour la célébration des katoaga, néanmoins, le poisson est toujours recherché pour les kai, les communions, les confirmations et les mariages. L'activité s'apparente plus comme un moyen de satisfaire ses désirs de consommer du poisson pour changer le quotidien, d'où les fréquences très variées difficiles à estimer (Gossard, 2007).

Dépendance à la ressource

RGA 2014 :

1/3 des exploitations pratiquent la pêche (658) dont 30% vendent. Parmi les pêcheurs qui vendent seul 0,75% ne pêchent que pour vendre. Les produits de la mer arrivent en 39^{ème} place des produits consommés

La dépendance à la ressource est relativement faible mais elle peut fortement varier d'un village à un autre à Wallis ainsi qu'entre Wallis et Futuna.

A Halalo, en 2006, 70% des ménages étaient financièrement dépendant de la pêche dont 38% en tirait leur revenu principal. Dans le village de Vailala, 40% des ménages étaient financièrement dépendant et 19% en tirait leur revenu principal. Ces 2 villages sont considérés comme des villages de pêcheurs où la dépendance est la plus forte (I. Kronen et al., 2006).

Croyances

- Futuna (CPS, 2000) : pour les femmes, il convient de ne pas parler de la pêche avant le départ, de préparer le matériel en silence et dans le plus grand sérieux afin « que le diable ne suive pas pour empêcher le poisson d'entrer dans les filets ». Pour les hommes, il ne faut pas attirer l'attention sur le fait qu'ils s'apprêtent à partir à la pêche. Hommes et femmes croient qu'il ne faut pas qu'un enfant pleure à la maison au moment du départ.

- « Les grands-parents disaient que si tu relâches un poisson, tu n'auras plus de poisson de toute la journée ».

Le foncier marin

- Position du Président de la commission du secteur primaire.

Le lagon est une compétence partagée entre l'État et la Chefferie, c'est prévu ainsi dans la Déclaration des Océans qui reste encore à être signée.

- Position du Président de l'AT

Bien que ce soit acté que le foncier est sous l'autorité du territoire. Ce qui concerne le lagon doit être fait en concertation avec la Chefferie.

Les habitants considèrent également que la zone marine en face de chez eux leur appartient.

- Perception du foncier selon les coutumiers (Faipule de Hahake)

Pour les familles il n'y a pas de limites, les terrains ne s'arrêtent pas où la mer commence. Pourtant le lagon appartient à la chefferie. Les décisions de la chefferie priment sur toutes les autres décisions.

« Attention vous communiquez dans un langage différent du nôtre, vous nous parlez de zone mais dans l'esprit des Wallisiens et des Futuniens il n'y a pas de limites ni d'espaces » Heu, chef de village de Vaitupu.

4. Les problèmes autre que la pêche impactant les écosystèmes côtiers

Les activités terrestres peuvent également avoir un impact sur les ressources côtières. Les apports terrigènes, les remblais, les extractions de sable, les élevages porcins et les assainissements non conformes sont autant de pressions sur le littoral.

A Wallis, en 2002, le rapport de Carex estimait que 32% du linéaire côtier était artificialisé (CAREX Environnement, 2002).

A Futuna, le récif frangeant a subi sur environ un tiers de l'île un soulèvement par suite du tremblement de terre de 1993. Il en a résulté une dégradation importante de la couverture corallienne sur ce segment. Cette partie du récif est sur la côte sous le vent de l'île, là où se trouve l'essentiel de la population et donc cette zone est soumise à des perturbations anthropiques (pêche à pied, rejets domestiques et agricoles). La partie au vent de l'île de Futuna est relativement peu soumise aux perturbations anthropiques. Il en est de même des récifs bordant Alofi (Blanchet, 2001).



Effluents d'élevage et artificialisation du littoral - Prolifération de cyanobactéries sur le récif. Crédit photo : Bastien Preuss - DSA.

5. Mesures actuelles et traditionnelles

Les acteurs intervenant dans le secteur des ressources marines sont très nombreux, administration de l'état et du territoire, coutumiers, pêcheurs, commerçants, consommateurs...

La pêche est placée sous l'autorité du service de la pêche au sein de la direction des services de l'agriculture de la forêt et de la pêche. Le service a pour mission d'appuyer les activités traditionnelles et d'améliorer le mode de vie de la population en facilitant l'introduction de nouvelles techniques. Elle est aussi de mettre en œuvre une politique de développement économique permettant un meilleur approvisionnement du marché local.

La gestion coutumière de la pêche a longtemps consisté à organiser les activités collectives de la pêche dans le cadre de prestations en nature, de fêtes ou d'échanges cérémoniels. Elle s'applique aussi à gérer les pratiques de pêche en réglementant l'accès à certains lieux ou en promulguant un interdit (tapu) à certaines périodes de l'année sur certaines espèces de poissons (Blanchet, 2001).

Réglementation de la pêche et police

La réglementation des activités de pêche est composée de quelques arrêtés pris en 1994 en application de la délibération 37/CP/1994 qui habilite le Préfet à prendre tous arrêtés dans cette matière pour les eaux sous compétence du territoire, et désigne les services compétents pour la police de la pêche. Cette première réglementation a vocation à protéger les ressources les plus vulnérables, sans considération de la destination des produits (vente ou autoconsommation) :

- en interdisant les pratiques destructrices (pêche à l'explosif et au poison, utilisation de grands filets, chasse sous-marine de nuit...)
- en imposant des tailles minimales de capture pour quelques espèces
- en réglementant la taille des mailles des filets dormants

Cet arsenal rudimentaire a été complété en 2005 par la délibération 73/AT/2005 portant modernisation de la réglementation et statut du pêcheur professionnel, contenant des dispositions de protection des espèces sensibles, ainsi que la limitation des captures et l'interdiction de vente pour les non-professionnels.

Par ailleurs le service territorial de l'environnement a récemment fait adopter une liste des espèces protégées qui interdit la capture des tortues, napoléons et certaines espèces d'invertébrés (holothuries, triton géant...) (RF, 2020).

Connaissance de la réglementation

Les pêcheurs professionnels connaissent la réglementation mais au niveau des pêcheurs de subsistance ou de la population en générale, elle ne semble pas connue dans son intégralité.

Il est parfois difficile de faire la différence entre méconnaissance réelle et une posture qui consisterait à dire qu'on ne la connaît pas car on ne la respecte pas.

L'enquête auprès d'une cinquantaine de lycéens a montré une forte méconnaissance de la réglementation.

Respect, acceptation et application de la réglementation

La réglementation semble respectée par une minorité et ignorée par une majorité. Certaines règles font débat même parmi les pêcheurs professionnels :

- l'interdiction de la pêche à la tortue
- l'interdiction de la pêche du Napoléon

L'interdiction de la chasse sous-marine de nuit est rejetée par une grande partie des pêcheurs, y compris des professionnels. Pour certains, cette pratique est indispensable à la plupart des pêcheurs vivriers. L'intérêt de cette règle n'est globalement pas compris.

Les règles relatives à la taille et au grainage des langoustes à Futuna et à Wallis son globalement connues, comprises et acceptées (Jaugeon, 2020). Il semblerait qu'il n'y ait quasiment plus de petits individus ou grainés qui soient proposés à la vente à Futuna mais cela reste à confirmer plus largement.

La réglementation n'est pas appliquée, il n'y a pas de contrôle, n'y a jamais eu de sanction administrative et il est fait état d'une seule sanction coutumière. En l'état actuel, elle n'est même pas applicable

Selon les coutumiers et les élus, l'application de la réglementation, même si elle est théoriquement du ressort du territoire, doit faire l'objet d'une collaboration avec les coutumiers qui doivent l'accompagner. A la question de qui doit veiller au respect de la réglementation les avis sont partagés. Certains préconisent que ce soient les gendarmes d'autres surtout pas, d'autres une collaboration avec les coutumiers tandis que d'autres ne disent « surtout pas les coutumiers » car il y aurait des passe-droits, d'autres encore suggèrent une brigade bleue.

Tous les acteurs rencontrés s'entendent sur la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur la réglementation et son utilité dans une première phase et de ne pas sanctionner tout de suite.



Pêcheur en action à Alofi. Crédit photo : Matthieu Juncker.

Vers une gestion durable des ressources côtières

1. Le bilan des expériences passées

Lorsqu'on fait le bilan des efforts accomplis et qu'on examine la situation actuelle de la pêche sur le territoire, on est saisi par un certain découragement.

Lorsqu'on voit de multiples embarcations jalonner le rivage, hors d'état ou utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles avaient été construites, on est tenté de dresser un constat d'échec.

Lorsqu'on considère le nombre extrêmement réduit de pêcheurs professionnels, le peu d'emplois formels créés par la pêche, la faible fréquence des sorties en mer des pêcheurs et les faibles quantités de poissons apportés sur un marché pourtant demandeur, on est tenté de se livrer à un même constat.

Lorsqu'on se tourne vers les efforts déployés par l'administration, les sommes investies, les subventions accordées, les équipements mis en place et les encouragements apportés aux associations et regroupements de pêcheurs, on est poussé à se livrer à un constat encore plus sévère.

[...] Mais on doit en même temps relativiser ces jugements et tenir compte du contexte dans lequel se situe et fonctionne la pêche qui n'est après tout qu'un reflet de la société dont elle est issue.

(Blanchet, 2001)

ÉLÉMENTS	PASSÉ	FUTUR
POSITIFS	Succès Les études sur la ressource La mise en place des fiches de pêche La professionnalisation de certains pêcheurs L'arrêt de la pêche à la dynamite	La gestion durable des ressources marines par la mise en place de mesures de gestion de manière participative La prise de conscience de la population par la mise en œuvre d'une campagne de communication et de sensibilisation innovante La mise en place d'un observatoire des pêches
NÉGATIFS	Echecs La réglementation Les projets financés Les infrastructures financées Les chantiers navals La mise en place de DCP Les bouées du STE Les réserves marines du STE Le PGEM Les coopératives Les poissonneries Les projets de pêche hauturière Les actions de GIZC d'INTEGRE	OBSTACLES Le conflit coutumier Le manque de sensibilisation Le manque de motivation des pêcheurs

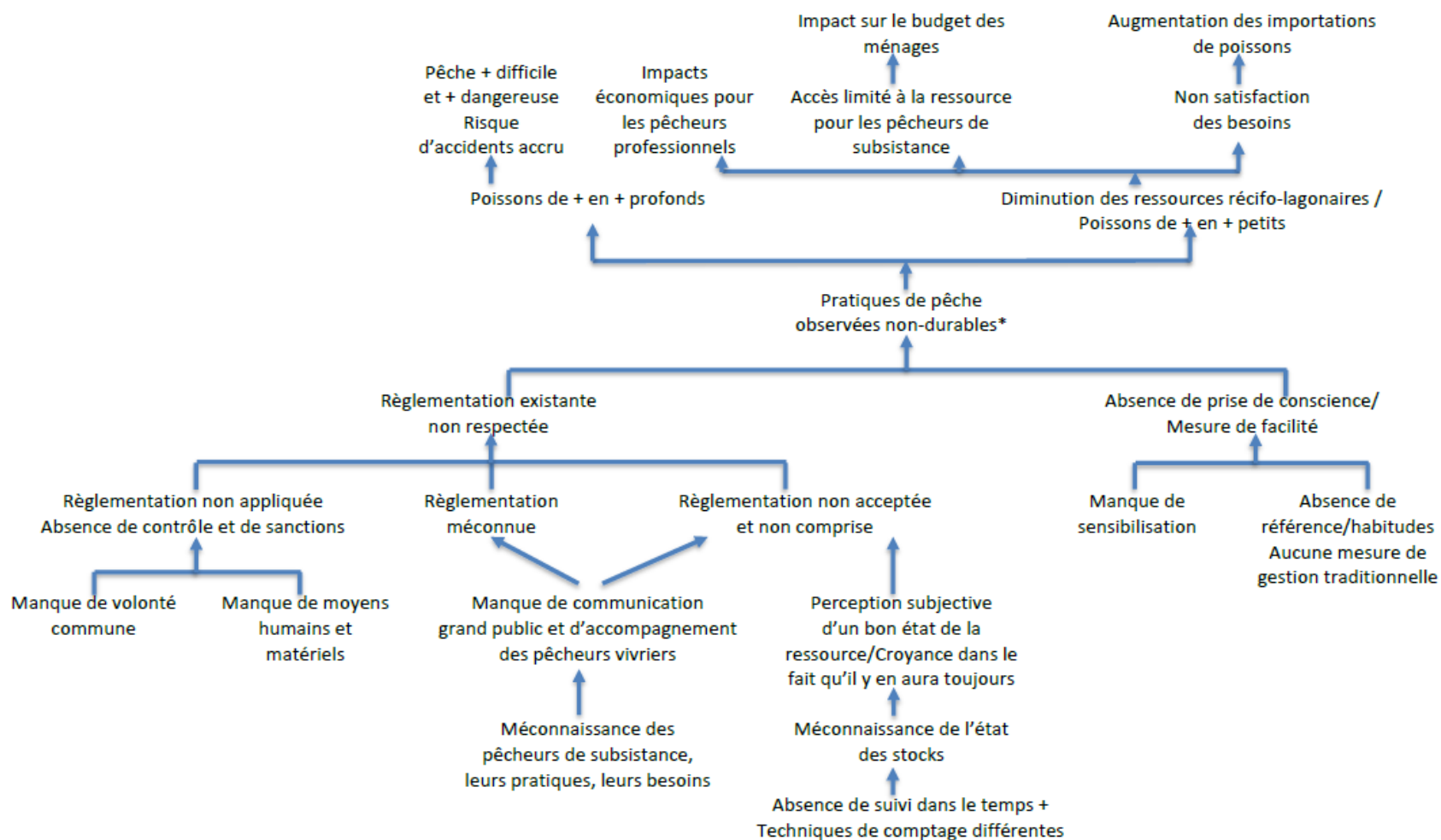
2. L'analyse stratégique

La matrice AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>État de la ressource</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la pression de pêche compte tenu de la baisse démographique • Petit nombre de pêcheurs professionnels (31) et nombre de pêcheurs non professionnels relativement restreint (environ 30% des ménages pratiquent la pêche de subsistance et vendent de temps en temps le produit de leur pêche) • Évolution des pratiques de pêche • Quasi-abandon de pratiques de pêche destructrices (pêche à la dynamite) • Pression de pêche non sélective s'exerçant sur toutes les espèces de poissons - Toutes les espèces sont consommées <p>Place de la pêche dans la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation en poisson estimée entre 50Kg/hab/an et 74.6 kg/hab/an (Bell et al., 2009). • 86% du poisson consommé est provient de la pêche de subsistance (Bell et al., 2009). <p>Supports et actions de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens en compétences et en financements disponibles • Supports visuels et audio-visuels existants • Moyens humains dédiés à la DSA motivés, accompagnés 	<p>État de la ressource</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance de l'état de la ressource - Dernières études réalisées en 2000 et 2006 - Absence de suivi dans le temps - Techniques de comptage différentes • Perceptions de l'état de la ressource différentes selon les acteurs - Pour certains il y a + de poissons qu'avant, pour d'autres il y en a - et d'autres pensent que c'est pareil qu'avant. • Consensus sur le fait que les poissons sont plus petits et plus profonds • Stratégie d'adaptation quel que soit l'état de la ressource - Comportements fatalistes <p>Pratiques de pêche non durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques de pêche à la dynamite destructrices de l'habitat de façon durable • Pratique de la chasse sous-marine de nuit très répandue • Utilisation détournée des filets à petites mailles pour capture de poissons • Raccordement des filets • Prélèvement de poissons de petites tailles et de gros reproducteurs • Absence de prise de conscience de l'impact de certaines pratiques de la part d'une majorité de la population quel que soit l'âge <p>Mesures de gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation jamais appliquée depuis sa mise en place - méconnue - non comprise - non respectée par ceux qui la connaissent (excepté quelques pêcheurs pros) - non acceptée. • Remise en cause de la réglementation sur la tortue, le napoléon • Achat de poissons issus de pratiques non durables par les commerces • Manque d'accompagnement à la mise en place de la réglementation • Méconnaissance des pêcheurs de subsistance et de leurs pratiques • Absence de mesures de gestion traditionnelles • Échecs des projets basés sur des modèles importés (PGEM, aires marines gérées) - Échec sur initiative d'un chef de village pour interdire la pêche en période de frai

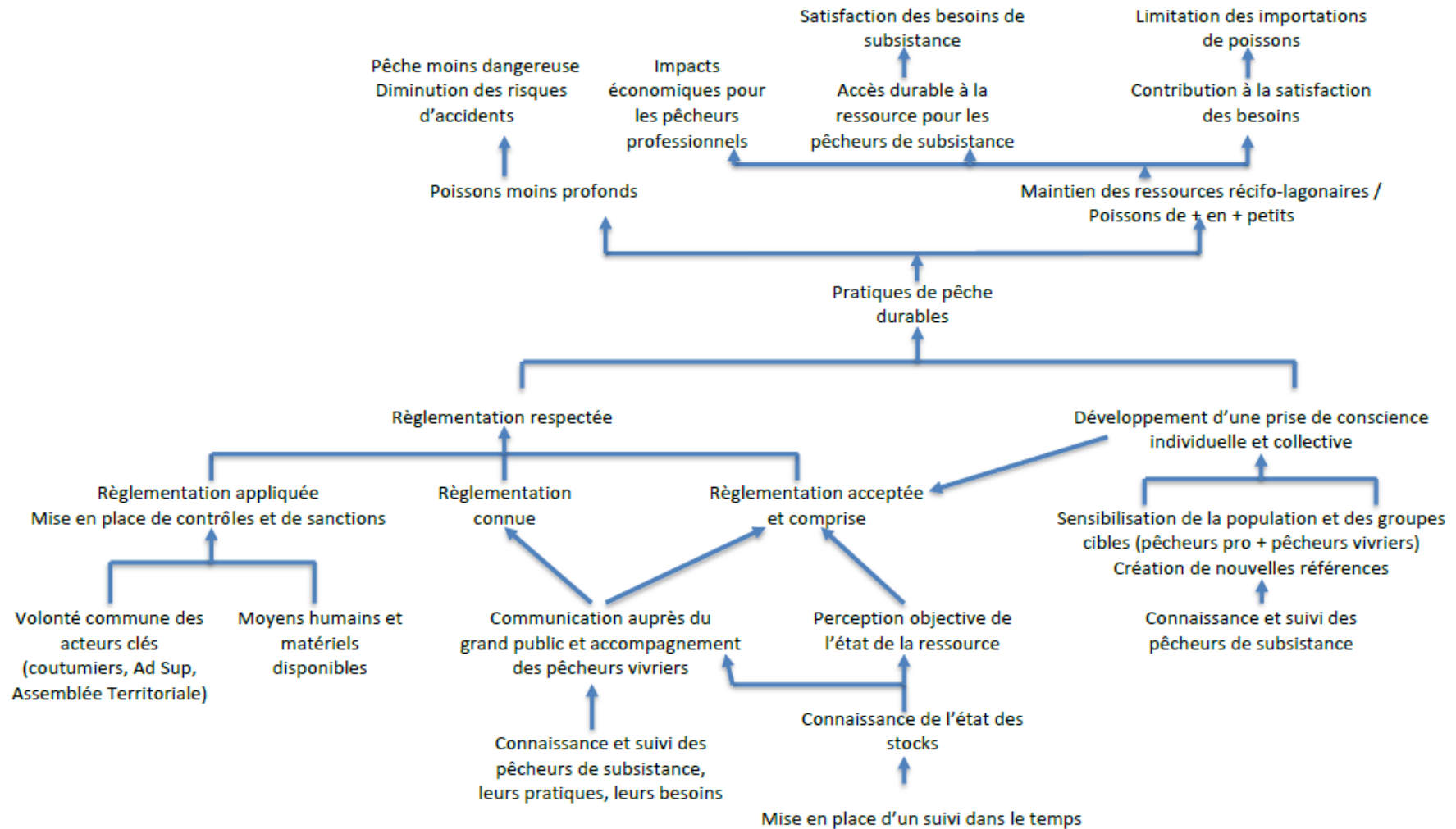
	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte non favorable à la mise en œuvre d'une gestion participative des ressources : <ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'une réglementation qui empêche la mise en place de mesures de gestion locales adaptées et acceptées en-deçà de cette réglementation ○ Absence de demande sociale : sujet perçu comme non prioritaire, non perception d'une nécessité ○ Organisation communautaire encore forte pour les événements traditionnels coutumiers et religieux mais en perte de vitesse pour l'organisation de la vie quotidienne - ○ Développement de l'individualisme ○ Conflit coutumier à Wallis ○ Organisation coutumière territorialisée tandis que les zones de pêche ne le sont pas (tout le monde pêche partout) ce qui entraînerait des problèmes de légitimité pour intervenir <p>Place de la pêche dans la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence d'espèces emblématiques et de zones tabous <p>Supports et actions de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication ? sur quoi ? • Outils de communication (affiches, vidéos) à disposition mais absence de stratégie de communication spécifique à Wallis et Futuna • Manque d'accompagnement et de communication à la mise en place de la réglementation <p>Gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-existence de deux chefferies • Inertie ou décalage de l'administration / besoin pressant des pêcheurs
<p>OPPORTUNITES Volonté de mise en œuvre de la réglementation en matière d'environnement</p>	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amenuisement des ressources de pêche côtière • Risques de conflits et de rejet si application de la réglementation sans étape préalable de sensibilisation • Manque de coopération et de stratégie concertée entre le service territorial de l'environnement et la DSA

L'arbre à problème



*Pêche sous-marine de nuit – Raccordement de filets – Détournement des filets à petites mailles – Prélèvement de poissons de petites tailles et de reproducteurs

L'arbre à objectif



Les pistes pour une stratégie d'intervention

Parmi les facteurs de réussite identifiés au cours de cette première phase du projet, nous pouvons citer :

- La connaissance de l'état de la ressource avec la mise en place d'un suivi dans le temps en utilisant toujours les mêmes techniques de comptage

Cet élément représente un des enjeux majeurs qui permettra de connaître le potentiel de développement de la pêche récifo-lagonaire, d'adapter les mesures de gestion et pourra être un levier de communication en cas de diminution des stocks.

- La connaissance de la pêche vivrière et l'accompagnement des pêcheurs de subsistance

La pêche vivrière représente la très grande majorité des activités de pêche sur Wallis et Futuna. Si l'activité de pêche professionnelle est mieux cernée et devrait l'être encore mieux avec la mise en place de l'observatoire des pêches, la pêche vivrière et les pêcheurs de subsistance sont méconnus. Les résultats de l'enquête sur les ménages devraient apporter des éléments d'information importants. Il n'empêche qu'une meilleure connaissance des pêcheurs de subsistance en développant des relations de proximité permettrait de mieux cerner leurs pratiques, leurs besoins, difficultés, et ainsi mieux les accompagner, sensibiliser.

- L'information et la sensibilisation sur les pratiques de pêche durables et sur la réglementation

Cette condition est essentielle pour une bonne compréhension et acceptation de la réglementation. L'acceptabilité de la réglementation est une des conditions pour son respect et son application.

- L'application de la réglementation

La modification des pratiques ne pourra être réellement effective à grande échelle que si la réglementation est contrôlée et que des sanctions sont appliquées. Partout les expériences montrent que si un petit nombre de personnes accepte de modifier ses pratiques de façon volontariste, la grande majorité ne le fera que par absolue nécessité ou sur la contrainte et la crainte d'une sanction.

- Une volonté commune réelle des acteurs clés et une prise de responsabilité de chacun

Les mesures de gestion durables ne seront appliquées que s'il y a accord entre les coutumiers, l'Administration Supérieure et les élus de l'Assemblée Territoriale. La question de la réglementation, les conditions de son application doivent être partagées et appropriées par tous. Dans le contexte actuel, sur fond de « bras de fer » entre l'adsup et l'AT, entre la chefferie officielle et la dissidente, le risque d'instrumentalisation et de status quo est important.

- Une bonne concertation et coordination avec le Service Territorial de l'Environnement

Par souci de cohérence, de lisibilité et d'efficacité des politiques publiques, il est indispensable qu'il y ait une stratégie partagée entre la DSA et le STE, voire des campagnes de communication conjointes. Si cela ne devait pas être le cas, les résultats seraient dommageables.

Parmi les autres facteurs de réussite d'une gestion durable des ressources récifo-lagonaires le développement d'une filière de pêche hauturière pourrait être un moyen de diminuer la pression de pêche sur les ressources récifo-lagonaires. Même si l'impact de la pêche professionnelle est relativement faible sur ces ressources par rapport à la pêche de subsistance cela permettrait au moins de mieux satisfaire la demande en poissons.

Bibliographie

- Attali, S., & Berthault, C. (2019). *Wallis et Futuna- Rapport annuel 2018 de l'IEOM. Institut d'Emission d'Outre-Mer.*
- Bell, J. D., Kronen, M., Vunisea, A., Nash, W. J., Keeble, G., Demmke, A., Pontifex, S., & Andréfouët, S. (2009). Planning the use of fish for food security in the Pacific. *Marine Policy*, 33(1), 64-76.
- Bertram, I., Bosserelle, P., Imirizaldu, M., LIUFAU, E., & Magron. (2015). *Evaluation 2015 des stocks d'Holothuries du lagon de Wallis.*
- Blanchet, G. (2001). *Rapport d'expertise les potentialités économiques et les conditions d'un développement autocentré du territoire de Wallis et Futuna.*
- Bosserelle, P., & Liufau, E. (2017). *Le statut de la ressource en trocas sur l'île de Wallis.*
- Bosserelle, P., Liufau, E., Imirizaldu, M., Singh, N., Taugamo, F., & Niutoua, S. (2017). *Langoustes et cigales de mer à Futuna.*
- Bosserelle, P., Liufau, E., Imirizaldu, M., Singh, N., Taugamo, F., Niutoua, S., & Pacific Community (2015-). (2018). *Statut de la ressource en crabe de cocotier à Alofi: Novembre 2017.*
- CAREX Environnement. (2002). *Inventaire et cartographie des ouvrages et aménagements sur le littoral de Wallis.* 27.
- Chancerelle, Y. (1999). *Réseau de surveillance des peuplements de coraux scleractiniaires a Wallis, Futuna et Alofi: Installation et relevés initiaux.* 23.
- Chancerelle, Y. (2002). *Réseau de surveillance des peuplements de coraux scléactiniaires à Wallis, Futuna et Alofi: Campagne de prospection 2002.* 20.
- Chancerelle, Yannick. (2005). *Réseau de surveillance des peuplements de coraux de Wallis, Futuna et Alofi. Campagne de prospection 2005.* 16.
- Chancerelle, Yannick. (2008). *LES RÉCIFS CORALLIENS DE WALLIS ET FUTUNA : SUIVI BIOLOGIQUE, ÉTAT DE SANTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR.* 12.
- Chauvet, C., & Lemouellic, S. (2005). *Première étude du peuplement d'Holothuries des zones récifo-lagonaires de l'île de Wallis. Rapport de Mission juillet 2005.* 37.
- Chauvet, C., Lemouellic, S., & Liufau, E. (2006). *Etude du peuplement de Trocas (Trochus niloticus, Linnae, 1767) des zones coralliennes de l'île de Wallis. Rapport 2006.* 71.
- Chauvet, Claude, Soazig, L., & Matthieu, J. (2004). *PREMIERE ETUDE DU PEUPEMENT DE TROCAS (TROCHUS NILOTICUS) DES ZONES CORALLIENNES DE WALLIS.* 47.
- Chauvet, Lemouellic, S., LIUFAU, E., & Manry, C. (2011). *Les holothuries du lagon de Wallis.*
- Dalzell, & Preston. (1992). *Dalzell&preston 1992_potentiel peche profonde lujanidae.pdf.*

- Egretaud, C., Jouvin, B., Fare, H., & Quinquis, B. (2007a). *PGEM de Wallis, Diagnostic environnemental. Composante 1A - Projet 1A2*. 62.
- Egretaud, C., Jouvin, B., Fare, H., & Quinquis, B. (2007b). *PGEM des îles de Futuna et Alofi, Diagnostic environnemental. Composante 1A - Projet 1A2*. 47.
- Eschapaspe, S., Huetz de Lempis, C., & Bessat, F. (2001). *Relations homme / récif corallien sur l'île de Wallis (Pacifique sud)*.
- Fourmanoir, P. (1980). *Mission à Wallis et à Futuna pour la pêche profonde des vivanos rouges (Etelis) à la palangre profonde* (Centre IRD de Bondy; pp. 7-multigr.). ORSTOM. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010025821>
- Fusimalohi, T., & Grandperrin, R. (1980). *Rapport sur le projet de développement de la pêche profonde à Wallis et Futuna: (13 février–2 juillet 1980)*. 27.
- Galzin, R. (1985). *Non-selective fishing methods of Futuna (Horn Archipelago, West Polynesia)*.
<http://repository.si.edu/handle/10088/34035>
- Gillett, R. (2009). *Fisheries in the Economies of the Pacific Island Countries and Territories*. 521.
- Gillett, R. D., & Pacific Community (2015-). (2016). *Fisheries in the economies of Pacific Island countries and territories*.
- Hinds, V. T. (1969). *A fisheries reconnaissance to Wallis island*. 20.
- INTEGRE. (2018). *CPS_-rapport_final_2018_-_web_-_WF_-_C2WF2_Demarche_de_GIZC.pdf*.
- Jaugeon, B. (2020). *PROTEGE - Rapport de mission à Futuna—Gestion participative des ressources côtières*.
- Juncker, M. (2005). *Approvisionnement en larves de poissons du lagon de Wallis (Pacifique Sud)*. 330.
- Juncker, M., & Vanai, P. (2002). *Etat des récifs coralliens de Wallis et Futuna. Service de l'Environnement de Wallis et Futuna*, 19.
- Kronen, I., Tardy, M. I., Boblin, E. I., Chapman, P. I., Lasi, L. V., Pakoa, V., Vigliola, K. V., Friedman, L. V., Magron, K. I., & Pinca, F. X. (2006). *Wallis et Futuna—Rapport de pays: Profils et résultats des enquêtes réalisées à Vailala, Halalo, Leava et Vele (août-décembre 2005 et mars 2006)*. 370.
- Kronen, M. (2008). *Combining traditional and new fishing techniques: Fisherwomen in Niue, Papua New Guinea and Wallis and Futuna. SPC Women in Fisheries Information Bulletin*, 18, 11-15.
- MALAU, A., Takasi, A., & Angleviel, F. (1999). *101 mots pour comprendre Wallis et Futuna*.
- Moncelon, S. (2017a). *INTEGRE - Plan d'action du village de Mala'e, royaume d'Alo à Futuna*.
- Moncelon, S. (2017b). *INTEGRE Plan d'action du village de Leava, royaume de Sigave à Futuna*.

- O'reil. (1981). *Chronologie de Wallis-et-Futuna*.
- Pollock, N. J. (1992). *Giant clams in Wallis: Prospects for development*.
- Poncet. (1967). *Histoire succincte de l'île Wallis*.
- RF. (2005). *Arrete 2005 625 Approuvant et rendant exécutoire la délibération n°73/AT/05 du 25 novembre 2005 portant modernisation de la réglementation en matière de pêche et la commercialisation des produits de cette activité*.
7.
- RF. (2020). *Arrêté n° 2020-795 portant création des listes des espèces protégées.pdf*.
- Richard, G., Bagnis, R., Bennett, J., Denisot, M., Galzin, R., Ricard, M., & Salvat, B. (1982). *Wallis et Futuna. Etude de l'environnement lagunaire et récifal des îles Wallis et Futuna (Polynésie occidentale)*. 101.
- Sourd, & Mailagi. (2015). *Enquête Agricole 2014 - 2015 des îles Wallis et Futuna | Service Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques*. <http://www.statistique.wf/2015/09/09/enquete-agricole-2014-2015-des-iles-wallis-et-futuna-2/>
- Verducci, M., & Juncker, M. (2007). *Faisabilité de la mise en place d'un plan de gestion des espaces maritimes (P.G.E.M.) à Alofi, Futuna et Wallis.pdf*.
- Wantiez. (2000). *Expertise biologique de Futuna et Alofi Le substrat et les poissons coralliens*.
- Wantiez, L. (2001a). *Etude structure & fonctionnement du lagon d'Uvea- Les poissons du complexe récifo-lagunaire*.
- Wantiez, L. (2001b). *Expertise biologique du lagon d'Uvea (Wallis et Futuna)—Benthos des fonds meubles et le plancton*.